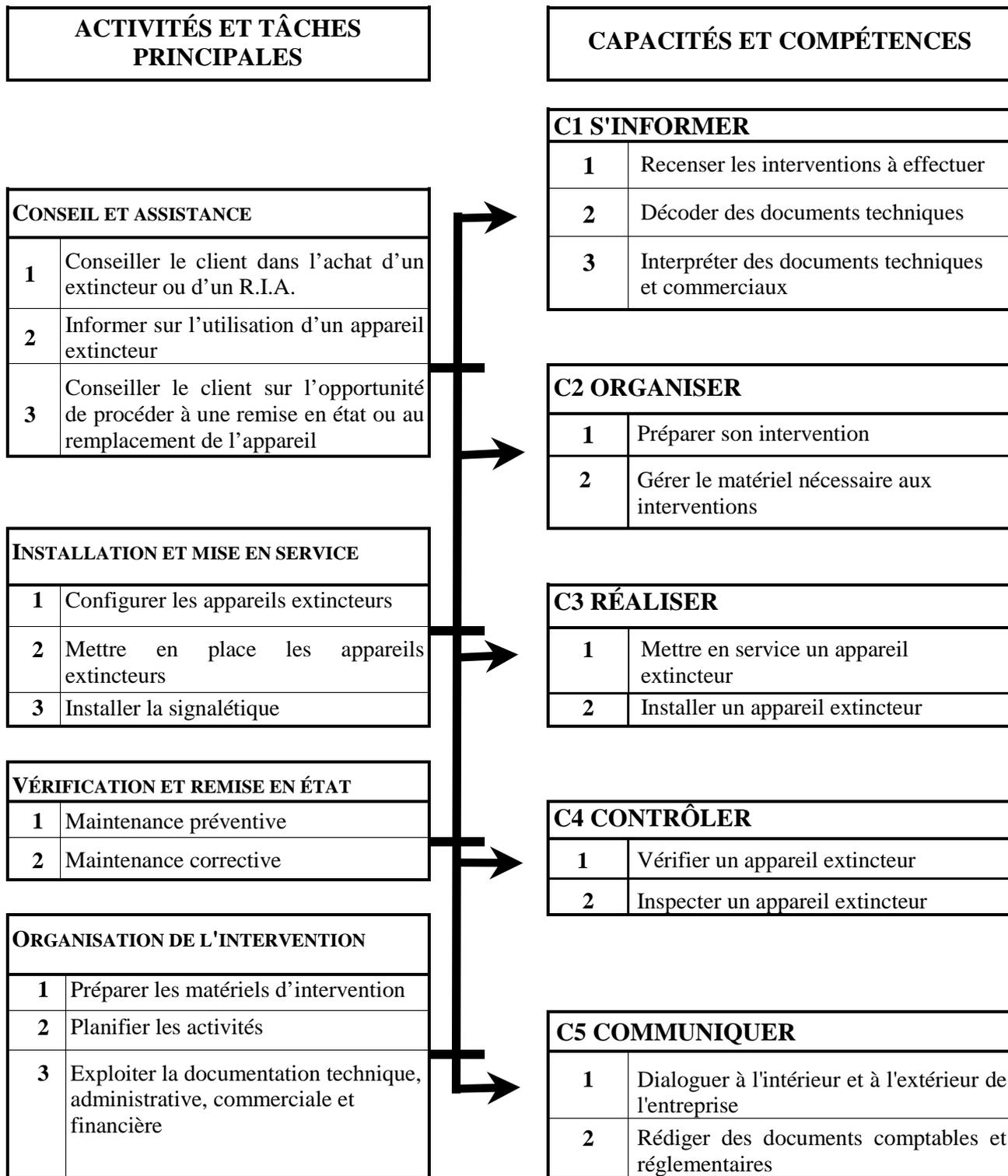


ANNEXE I b

Référentiel de certification

MISE EN RELATION DES ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



COMPÉTENCES

C 1 : S'INFORMER		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
C1.1. RECENSER LES INTERVENTIONS À EFFECTUER		
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des souhaits du client, de la documentation commerciale et technique, du cahier des charges, etc. • En atelier, à partir du descriptif des interventions à réaliser, en possession de la documentation technique des matériels • À partir des consignes orales ou écrites du responsable de groupe ou du service concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interroger le client afin de lui faire préciser le service attendu • Déterminer les matériels et outillages spécifiques nécessaires à une intervention • Identifier les interventions prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • La solution proposée respecte les normes et réglementations en vigueur • Le client est satisfait des conseils donnés • La liste du matériel est complète et permet la réalisation de l'ensemble des interventions • Le planning des interventions respecte les priorités établies
C1.2. DÉCODER DES DOCUMENTS TECHNIQUES		
<ul style="list-style-type: none"> • À partir du schéma général de l'installation • Dans le cadre de l'organisation de la tournée, en possession des plans de ville, cartes routières, etc. • En atelier ou sur site d'intervention, en possession des documentations techniques, plans de montage et autre documentation technique utilisée dans le secteur d'activité professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les emplacements de pose • Repérer l'itinéraire pour rejoindre les différents lieux d'intervention • Comprendre les différentes représentations normalisées du dessin technique et du bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des appareils extincteurs et de la signalisation est conforme au plan d'installation • Le lieu d'intervention est déterminé avec précision • L'analyse permet de réaliser les interventions techniques (montage, démontage, installation, etc.) dans les règles de l'art
C1.3. : INTERPRÉTER DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX		
<ul style="list-style-type: none"> • À partir des besoins exprimés par le client, en possession de la documentation technique et commerciale (normes et règlements, tarifs et catalogues, plans d'installation, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Traduire les besoins exprimés en termes de caractéristiques techniques et de coûts 	<ul style="list-style-type: none"> • La solution technique proposée répond aux attentes du client. Elle respecte les normes et réglementations en vigueur

C2 : ORGANISER		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
C 2.1. : PRÉPARER SON INTERVENTION		
<ul style="list-style-type: none"> • A partir du descriptif des interventions à réaliser, de la documentation technique, des appareils à installer ou contrôler • En atelier ou sur le site • En possession des cartes et plans, de la liste des interventions et des ordres de priorité 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les matériels et outillages spécifiques nécessaires aux activités • Organiser rationnellement son poste de travail • Préparer sa tournée 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel préparé permet de réaliser l'ensemble des interventions • L'activité est effectuée en toute sécurité, dans le respect des règles élémentaires d'ergonomie • La tournée est organisée de façon rationnelle (cohérence des déplacements, respect des priorités, etc.)
C 2.2. : GÉRER LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX INTERVENTIONS		
<ul style="list-style-type: none"> • En totale autonomie, à partir du stock à disposition et de la planification des interventions • En autonomie, en possession du carnet d'entretien et de garantie 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les stocks de matière d'œuvre et de consommable • Veiller au bon entretien de son véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • L'approvisionnement permet de réaliser l'ensemble des interventions • Le véhicule est opérationnel. Il est entretenu conformément aux spécifications du constructeur

C 3 : RÉALISER		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
C 3.1. : METTRE EN SERVICE UN APPAREIL EXTINCTEUR		
<ul style="list-style-type: none"> • En possession de la documentation constructeur et du bon de livraison • En possession de la documentation constructeur, des outillages spécifiques et des éléments de charge • À partir des notices de mise en service 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler, au déballage, que toutes les pièces sont présentes • Charger les produits • Rendre les appareils opérationnels (assembler les différents éléments, enlever les pièces de blocage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel est complet • L'élément de charge est installé conformément aux prescriptions du constructeur • Le matériel est en état de fonctionnement et prêt à être installé
C 3.2. : INSTALLER UN APPAREIL EXTINCTEUR		
<ul style="list-style-type: none"> • À partir du schéma général de l'installation (plans, etc.), en possession de l'outillage adapté (matériels électroportatifs, matières d'œuvre et consommables habituels) • Installer les panneaux de signalisation, plans de sécurité, plans d'intervention, etc. En possession des outillages et matières d'œuvre adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer les supports d'appareils extincteurs • Mettre en place la signalétique 	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation respecte le plan. Elle est conforme aux normes et réglementations en vigueur. La fixation est adaptée aux caractéristiques techniques des différents supports • La signalisation est installée conformément au plan. Elle respecte les règles en vigueur

C 4 : CONTRÔLER		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
C 4.1. : VÉRIFIER UN APPAREIL EXTINCTEUR		
<ul style="list-style-type: none"> • Sur site ou en atelier, en possession des fiches techniques, des fiches de procédure, des documentations réglementaires et de l'outillage adapté • Sur site ou en atelier, en possession des fiches techniques, des fiches de procédure et de l'outillage adapté 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux vérifications périodiques, dans le cadre de la maintenance préventive, systématique et conditionnelle. • Remettre en état les appareils extincteurs d'incendie dans le cadre de la maintenance corrective 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil extincteur est prêt à fonctionner dans le strict respect des spécifications techniques du constructeur • L'appareil extincteur est prêt à fonctionner dans le strict respect des spécifications techniques du constructeur
C 4.2. : INSPECTER UN APPAREIL EXTINCTEUR		
<ul style="list-style-type: none"> • Le schéma général de l'installation, les normes et les réglementations • Sur site, en possession du schéma général de l'installation et dans le respect des procédures définies par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la conformité de la signalisation • Procéder à l'inspection des appareils extincteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • La signalisation est conforme au schéma général de l'installation et respecte les normes et réglementations en vigueur • L'ensemble des points à surveiller a été vérifié. L'installation est conforme aux spécifications initiales

C 5 : COMMUNIQUER		
<i>Données</i>	<i>Compétences détaillées</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
C 5.1. : DIALOGUER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE		
<ul style="list-style-type: none"> • Chez le client, à l'occasion des interventions. A partir des sérigraphies d'appareil, de la documentation technique ou d'appareils de présentation • Chez le client, à l'occasion des différentes interventions. • En entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la mise en œuvre et les précautions d'utilisation, les fonctionnalités par rapport aux différents types de feux • Assister le client dans l'analyse du risque et l'adaptation du dispositif de protection • Communiquer avec les différents services de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Les explications fournies sont claires et rigoureuses. Elles permettent d'utiliser chaque appareil à bon escient • L'analyse est pertinente. Le client est informé sur l'adaptation de son dispositif de protection à l'évolution éventuelle du risque incendie • Les informations communiquées aux différents services sont pertinentes et respectent les circuits usuels de l'entreprise. Elles contribuent à améliorer la qualité des produits et des prestations de service
C 5.2. : RÉDIGER DES DOCUMENTS COMPTABLES ET RÉGLEMENTAIRES		
<ul style="list-style-type: none"> • En entreprise ou chez le client, en possession des tarifs pièces détachées, barèmes de main d'œuvre, de la documentation administrative, etc. • Chez le client et en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des demandes d'approvisionnement, des compte rendus d'intervention, des devis et des factures • Émarger et renseigner le registre de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents comptables sont établis conformément aux règles commerciales en vigueur. Les compte rendus permettent d'effectuer un suivi de qualité des interventions et des installations • Le registre contient l'ensemble des informations réglementaires

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 1. TECHNOLOGIE GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- S 1.1. Concept global de sécurité
- S 1.2. Concept de qualité
- S 1.3. Présentation et analyse du « risque incendie »
- S 1.4. Le phénomène de combustion et ses effets
- S 1.5. Incendie et construction
- S 1.6. Matériels de lutte contre l'incendie
- S 1.7. Agents extincteurs
- S 1.8. Calcul d'une installation d'appareils extincteurs

S 2. LES EXTINCTEURS MOBILES

- S 2.1. Caractéristiques des extincteurs
- S 2.2. Critères de qualité des appareils extincteurs
- S 2.3. Technologie des matériels
- S 2.4. Maintenance des extincteurs

S 3. LES ROBINETS D'INCENDIE ARMÉS (R.I.A.)

- S 3.1. Poste R.I.A.
- S 3.2. Conception des installations
- S 3.3. Maintenance

S 4. LES SYSTÈMES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A DÉCLENCHEMENT MÉCANIQUE

- S 4.1. Définition, application et rôle de l'installation
- S 4.2. Conception des installations
- S 4.3. Maintenance

S 5. ERGONOMIE - SÉCURITÉ

- S 5.1. Utilisation des appareils électroportatifs
- S 5.2. Organisation du poste de travail

S 6. COMMUNICATION TECHNIQUE

- S 6.1. Dessin mécanique
- S 6.2. Dessin bâtiment

SPÉCIFICATION DES NIVEAUX DE MAÎTRISE DES SAVOIRS

Indicateur de niveau d'acquisition et de maîtrise des savoirs

Niveaux			
1	2	3	4

Le savoir est relatif à **l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet**.
Les réalités sont montrées sous certains aspects de manière partielle ou globale.

Niveau d'**INFORMATION**



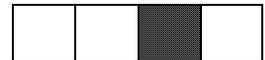
Le savoir est relatif à **l'acquisition de moyen d'expression et de communication** : définir, utiliser les termes composant la discipline.
Il s'agit de maîtriser un savoir.
Ce niveau englobe le niveau précédent.

Niveau d'**EXPRESSION**



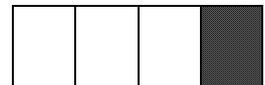
Le savoir est relatif à **la maîtrise de procédés et d'outils d'étude ou d'action** : utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles (algorithme), des principes, en vue d'un résultat à atteindre. Il s'agit de maîtriser un savoir-faire. Ce niveau englobe de fait, les deux niveaux précédents.

Niveau de la **MAÎTRISE D'OUTILS**



Le savoir est relatif à **la maîtrise d'une méthodologie d'énoncé et de résolution de problèmes en vue** : d'assembler et organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de celle-ci, décider en vue d'un but à atteindre. Il s'agit de maîtriser une démarche, une méthode. Ce niveau englobe de fait, les trois niveaux précédents.

Niveau de la **MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE**



S 2. LES EXTINCTEURS MOBILES

2.1. Caractéristiques des extincteurs

- 2.1.1. Agents extincteurs
- 2.1.2. Classes de feux (A, B, C et D)
- 2.1.3. Notion de masse et de volume
- 2.1.4. Pouvoir extincteur, foyers types
- 2.1.5. Durée totale de fonctionnement

S2.2. Critères de qualité des appareils extincteurs

- 2.2 1. Sécurité / efficacité / conservation / classes de feux / présentation / ergonomie.

2.3. Technologie des matériels

- 2.3.1. Principes de fonctionnement (poudres / CO₂ / eau pulvérisée / ...)
 - Appareils à pression auxiliaire
 - Appareils à pression permanente
- 2.3.2. Normes de construction et d'essais (poudres / CO₂ / eau pulvérisée / ...)
 - Charges nominales de remplissage
 - Résistance à la pression
 - Résistance aux chocs
 - Résistance à la corrosion
 - Essai diélectrique
 - Étanchéité

2. 4. Maintenance des extincteurs

- 2.4.1. Maintenance préventive, systématique et conditionnelle (guide C.N.M.I.S.)
 - Inspections
 - Vérifications périodiques
- 2.4.2. Maintenance corrective (guide C.N.M.I.S.)

Niveaux			
1	2	3	4

S 3. LES ROBINETS D'INCENDIE ARMÉS (R.I.A.)

3.1. Poste R.I.A.

- 3.1.1. Définition, application et rôle de l'installation
- 3.1.2. Règles techniques
- 3.1.3. Normes applicables aux R.I.A.
- 3.1.4. Différents types de R.I.A.
- 3.1.5. Caractéristiques hydrauliques des l'installations
 - Notion de débit
 - Notion de pression
 - Notion de perte de charge

3.2. Conception des installations

- 3.2.1. Choix des matériels
- 3.2.2. Sources d'eau, canalisations, implantation des R.I.A.
- 3.2.3. Essais des installations

3.3. Maintenance

- 3.3.1. Maintenance préventive systématique et conditionnelle
 - Inspection
 - Vérification périodique (postes, barrages, sources)
 - Révisions
- 3.3.2. Maintenance corrective

Niveaux			
1	2	3	4

S 4. LES SYSTÈMES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À DÉCLENCHEMENT MÉCANIQUE

4.1. Définition, application et rôle de l'installation

- 4.1.1. Règles techniques
- 4.1.2. Étude comparative des différents systèmes
- 4.1.3. Caractéristiques des installations
 - Agents extincteurs
 - Classes de feux (A, B, C et D)
 - Notion de masse et de volume
 - Pouvoir extingueur
 - Durée totale de fonctionnement
 - Type de déclenchement (chaîne fusible, câble, système thermo-pneumatique, etc.)
 - Limite d'emploi

4.2. Conception des installations

- 4.2.1. Choix des matériels
- 4.2.2. Implantation
- 4.2.3. Essais des installations

4.3. Maintenance

- 4.3.1. Maintenance préventive systématique et conditionnelle
 - Inspection
 - Vérification périodique
 - Révisions
- 4.3.2. Maintenance corrective

Niveaux			
1	2	3	4

S 5. ERGONOMIE - SÉCURITÉ

S5.1. Utilisation des appareils électroportatifs

- 5.1.1. Utilisation des lampes baladeuses
- 5.1.2. Appareils en T.B.T.S. (très basses tension de sécurité)
- 5.1.3. Règles d'exécution des travaux au voisinage des installations électriques (niveau B0)

S5.1. Organisation du poste de travail

- 5.2.1. Règles élémentaires d'ergonomie
- 5.2.2. Caractéristiques physiologiques de la fatigue
- 5.2.3. Réglementation pour les travaux en élévation et la manutention

Niveaux			
1	2	3	4

S6. COMMUNICATION TECHNIQUE

Les savoirs théoriques doivent être reliés aux solutions technologiques retenues par les constructeurs d'appareils extincteurs.

La lecture et la compréhension d'un dossier technique seront référées à des interventions de conception, d'installation ou de maintenance caractéristiques du secteur d'activité professionnel.

6.1. Dessin mécanique

- 6.1.1. Normes du dessin technique appliquées à la représentation et à la cotation des pièces de mécanique
- 6.1.2. Tolérances, ajustements, jeux, etc.
- 6.1.3. Différents types de liaisons

6.2. Dessin bâtiment

- 6.2.1. Normes du dessin technique appliquées à la représentation et à la cotation architecturale
- 6.2.2. Caractéristiques des matériaux
- 6.2.3. Notions sur les différentes techniques de construction

Niveaux			
1	2	3	4